

**Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion
des déchets de combustible nucléaire**

États financiers

31 décembre 2023

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Table des matières

Exercice clos le 31 décembre 2023

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net.....	2
État des flux de trésorerie.....	3
Notes complémentaires	4

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (le « Fonds en fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds en fiducie au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds en fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds en fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds en fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds en fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds en fiducie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds en fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds en fiducie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP LLP

Markham, Ontario

Comptables professionnels agréés

7 mars 2024

Experts-comptables autorisés

**Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion
des déchets de combustible nucléaire**
État de la situation financière

Au 31 décembre 2023

	2023	2022
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	21 648	29 559
Intérêts à recevoir	308 405	341 386
	330 053	370 945
Titres à échéance déterminée (note 3)	75 904 770	71 797 255
	76 234 823	72 168 200
Actif net	76 234 823	72 168 200

Approuvé par

CIBC Trust Corporation

CIBC Trust Corporation, Fiduciaire

**Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion
des déchets de combustible nucléaire**
État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Produits		
Produits d'intérêts	2 968 168	1 660 035
Gain (perte) latente sur les titres à échéance déterminée	3 808 422	(7 142 473)
Perte sur cession de titres à échéance déterminée	(3 171 615)	(11 871)
	3 604 975	(5 494 309)
Charges		
Honoraires de fiduciaire	188 672	183 835
Résultat net	3 416 303	(5 678 144)
Actif net à l'ouverture de l'exercice	72 168 200	59 230 652
Apport (note 4)	650 320	18 615 692
Actif net à la clôture de l'exercice	76 234 823	72 168 200

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	3 416 303	(5 678 144)
(Gain) perte latente sur les titres à échéance déterminée	(3 808 422)	7 142 473
Perte sur cession de titres à échéance déterminée	3 171 615	11 871
	2 779 496	1 476 200
Variation du compte de fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	32 981	(63 979)
	2 812 477	1 412 221
Activités de financement		
Apport (note 4)	650 320	18 615 692
Activités d'investissement		
Achat de titres à échéance déterminée	(55 019 653)	(30 396 789)
Cession de titres à échéance déterminée	51 548 945	10 370 000
	(3 470 708)	(20 026 789)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(7 911)	1 124
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	29 559	28 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	21 648	29 559

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Description du Fonds en fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, une *Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire*, est entrée en vigueur le 15 novembre 2002. Conformément à cette *Loi*, le Fonds en fiducie a été établi par Énergie atomique du Canada limitée, et les actifs du Fonds en fiducie sont détenus par Compagnie Trust CIBC. Les apports au Fonds en fiducie ont été faits selon les dispositions de la *Loi*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables ci-dessous.

Utilisation d'estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire exige de faire des estimations et de poser des hypothèses, essentiellement concernant la valeur des éléments, laquelle a une incidence sur les montants comptabilisés au titre des actifs, des passifs, du résultat net et des informations y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. Ils sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle correspond au cours de marché. Aux 31 décembre 2023, aucun placement à court terme n'était détenu par le Fonds en fiducie.

Titres à échéance déterminée

Les titres à échéance déterminée sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle correspond au cours de marché.

Comptabilisation des produits

Le Fonds d'affectation spéciale suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les apports de dotation sont comptabilisés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les intérêts gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme et les titres à échéance déterminée sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils courent, aux taux d'intérêt en vigueur.

Impôts sur le revenu

Le Fonds en fiducie a été exempté de l'obligation de produire une déclaration de revenus et, par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2023

3. Titres à échéance déterminée

Le coût amorti, la durée jusqu'à l'échéance et la valeur marchande des titres à échéance déterminée s'établissent comme suit :

2023					
	À moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût amorti total	Valeur marchande
Titres émis					
par le Canada	12 286 013	25 459 276	-	37 745 289	37 716 517
par les provinces et les municipalités	-	5 253 348	13 508 924	18 762 272	19 470 164
Autres titres de créance	-	18 500 726	-	18 500 726	18 718 089
	12 286 013	49 213 350	13 508 924	75 008 287	75 904 770
2022					
	À moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût amorti total	Valeur marchande
Titres émis					
par le Canada	-	11 508 423	-	11 508 423	11 497 059
par les provinces et les municipalités	-	5 690 267	28 061 314	33 751 581	30 397 646
Autres titres de créance	-	23 497 603	8 849 580	32 347 183	29 902 550
	-	40 696 293	36 910 894	77 607 187	71 797 255

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2023

4. Apports

Les apports faits par Énergie atomique du Canada limitée se présentent comme suit :

	\$
Apport initial – 25 novembre 2002	10 000 000
Apports annuels :	
14 novembre 2003	2 000 000
15 novembre 2004	2 000 000
15 novembre 2005	2 000 000
14 novembre 2006	2 000 000
14 novembre 2007	2 000 000
14 novembre 2008	2 000 000
13 mai 2009	1 746 645
6 avril 2010	1 818 812
31 mars 2011	1 898 115
2 avril 2012	1 356 134
26 mars 2013	1 414 173
24 mars 2014	1 474 983
30 mars 2015	1 089 934
31 mars 2016	1 137 441
3 avril 2017	93 915
29 mars 2018	175 149
28 mars 2019	896 614
27 mars 2020	695 893
28 mars 2021	342 455
18 janvier 2022	17 743 437
30 mars 2022	872 255
21 mars 2023	217 445
31 mars 2023	432 875
	<hr/>
	55 406 275
	<hr/> <hr/>

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2023

5. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités de fonctionnement, le Fonds en fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas le Fonds en fiducie à un risque important d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre.

Juste valeur

Les instruments financiers du Fonds en fiducie se composent de la trésorerie et des placements à court terme, des intérêts à recevoir, des titres à échéance déterminée ainsi que des créiteurs et charges à payer. Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur de la trésorerie, des intérêts à recevoir ainsi que des créiteurs et charges à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La valeur comptable et la juste valeur des titres à échéance déterminée sont fournies à la *note 3*.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau qui suit présente le détail des échéances et des taux d'intérêt sur les instruments financiers.

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actif					
Trésorerie, placements à court terme et titres à échéance déterminée	21,648	12 278 064	49 553 626	14,073,080	75 926 418
Taux	–	0,50 % à 5,44 %	1,10 % à 4,87 %	1,55 % à 3,65 %	

Risque de change

Le Fonds en fiducie n'investit que dans des instruments libellés en dollars canadiens afin d'éviter d'exposer son portefeuille au risque de change.